



Gretz, le 10 avril 2020

Monsieur le Préfet,

Suite à votre réponse à notre courrier du 06 avril 2020, nous contestons les affirmations portées par vous à propos des conditions de rétention au CRA du Mesnil-Amelot.

Nous aimerions connaître les mesures prises qui ont amené le Conseil d'Etat à écarter le risque sanitaire. D'autre part, vos propos sur les mesures de protection mises en place au Centre de Rétention sont en complète contradiction avec les informations reçues par nous, la source en étant la CIMADE et l'ASSFAM:

Les placements en rétention ont à nouveau augmenté depuis la fin de semaine dernière, avec plusieurs journées avec 6 arrivées au CRA. Comme vous l'indiquez Le nombre de personnes enfermées est donc monté de 30 personnes à 44. Le CRA3 est effectivement fermé depuis le 25 mars.

Mais les personnes retenues font état de graves défaillances sur le plan sanitaire : absence de gel hydroalcoolique et de masques (y compris pour les personnels PAF et unité médicale), pas de savon, absence d'examen médical systématique à l'arrivée au CRA (c'est uniquement fait sur demande des retenu.e.s à voir le service médical), promiscuité toujours forte (souvent 2 personnes par chambres malgré le faible taux d'occupation, repas pris de façon collective au réfectoire), nettoyage très insuffisant (ce n'est pas nouveau mais particulièrement problématique dans ce contexte). Une personne a été testée positive au coronavirus jeudi dans un centre de rétention administrative parisien.

Du côté des juridictions : le JLD de Meaux juge désormais à Meaux, en l'absence des retenu.e.s, et est depuis 2 semaines sur une ligne jurisprudentielle qui n'occasionne plus que quelques libérations (vs des libérations massives il y a 2 semaines de ça). Le TA de Melun renvoie les audiences à l'après-confinement ; conséquence : le recours TA étant suspensif, les personnes ne peuvent pas être expulsées.

Pour toutes ces raisons nous renouvelons notre demande d'intervention de votre part pour contribuer à remettre les retenus en liberté et vider le CRA, comme cela a été fait à Bordeaux, Nice, Palaiseau, Plaisir, Rennes, Sète, Marseille, Guadeloupe, Hendaye, Strasbourg-Geispolsheim.

Espérant que vous prendrez en compte la détresse vécue par ces enfermés au Mesnil-Amelot, recevez Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Yves Terrenoire